

Vitamine D pour les nouveau-nés et nourrissons

Question

Alors que le contenu en alcool donne lieu à des enquêtes journalistiques et à une «révolte populaire» en Suisse romande, nous recevons un avis de la firme distributrice assez renversant! Cet avis ne donne pas la durée de prescription la première année, mais par contre encourage une deuxième prescription les mois peu ensoleillés de l'année suivante! (en Suisse profonde cela fait combien de mois? 10?) Merci de nous donner un avis de référence au sujet du contenu en alcool et de la durée de la prophylaxie encore recommandée.

P. Klauser, Genève

Réponse

Il existe plusieurs préparations en Suisse. La plus prescrite est le Vi-Dé 3 gouttes de la compagnie Dr Wild & Cie S.A. Cette préparation a un goût pas vraiment optimal et contient de l'alcool, présent en premier lieu comme solvant. La direction de la compagnie Dr Wild & Cie S.A. est bien consciente de cette situation et tente de trouver une solution acceptable. La première est de diminuer fortement le contenu en alcool, ce qui est galéniquement possible. Une telle préparation a été réalisée à titre d'essai. Elle est de bien meilleur goût (expérience personnelle). Il faut encore qu'elle soit acceptée par Swissmedic. Il se peut qu'elle doive suivre une procédure complète d'enregistrement avec tests cliniques à l'appui dans le but d'une vérification de bioéquivalence. Une autre solution serait d'importer en Suisse le produit

français équivalent, sans alcool et au goût d'orange. C'est simple apparemment, mais difficile en raison des licences liées à ce produit. La compagnie Dr Wild & Cie S.A. explore aussi cette possibilité.

La Commission de nutrition (CN) de la SSP recommande pendant toute la première année de vie un apport journalier de 300–400 UI de vitamine D pour tous les nourrissons, qu'ils soient nourris au sein ou aux laits de substitution.

La CN suit ce dossier avec attention et espère qu'une solution acceptable sera trouvée d'ici 1 à 2 ans.

M. Roulet, Lausanne

Président de la Commission de nutrition de la SSP